

Dépendance : pour une utopie réalisable

Par LA FONDATION
JEAN-JAURÈS



La Fondation Jean-Jaurès est la première des fondations politiques françaises reconnues d'utilité publique (1992). Lieu de débat entre des personnalités d'horizons divers, elle anime un réseau international de plus de cent partenaires. Son centre d'archives socialistes est unique en France. Bien qu'indépendante statutairement et financièrement, sa proximité avec le Parti socialiste garanti à ses travaux une traduction politique. Ses publications sont téléchargeables sur www.jean-jaures.org

Alors que l'espérance de vie augmente, on entend que la dépendance serait sur le plan individuel un aboutissement inéluctable et avilissant. C'est faux ! La dépendance n'est qu'un risque et, comme tous les risques, elle peut et elle doit être évaluée et prévenue. Alors que les finances publiques de la France ont atteint un niveau de dégradation jamais vu en temps de paix, on nous serine que l'effort collectif nécessaire pour financer la prise en charge de la dépendance serait intolérable et nous entraînerait vers des abîmes budgétaires. Là aussi, c'est faux ! Les estimations les plus sérieuses montrent que ce coût est réel, mais qu'il est largement à notre portée.

La dépendance est un sujet qui concerne chacun des Français individuellement, et tous les Français collectivement. Il faut donc combattre ces fausses idées reçues et, pour cela, confronter les idées et les analyses – bref, en parler. Il faut en parler dans nos familles, parce qu'elles seront de plus en plus nombreuses à affronter ce défi. Il faut en parler dans nos villes, parce que les moyens de prendre en charge la dépendance font beaucoup appel à des solutions locales en termes de logement, d'équipement et d'aide à la personne. Il faut enfin en parler sur la place publique, parce qu'il nous faut décider, tous ensemble, comment seront pris en charge nos seniors, dont le nombre est naturellement amené à augmenter. Il faut en parler, parce que la dépendance est par essence un sujet de société : il nous oblige à nous projeter ensemble et loin dans l'avenir. Aborder ce débat dans une logique purement budgétaire et défensive, c'est prendre un double risque : celui de passer à côté du sujet et celui de se condamner à piloter le système à vue et à devoir le réformer tous les trois ou quatre ans – qui a envie de traiter la dépendance comme nous traitons les retraites ? Pour donner naissance à un système solide et efficace sur le long terme, nous avons besoin d'un large consensus, qui résiste aux alternances politiques.

C'est pour contribuer à bâtir ce consensus que Jean-Marie Le Guen, député PS de Paris, et Olivier Saint-Jean resituent pour la Fondation Jean-Jaurès les réalités du débat et tracent des perspectives – de vraies perspectives, celles qui font voir loin.

L'allongement de la vie est une chance historique et un défi qui interroge toutes les facettes de notre contrat social. La perte d'autonomie est un enjeu de civilisation avant d'être une question financière. N'en déplaise à Nicolas Sarkozy, qui, après une réforme précipitée, partielle et injuste des retraites, adopte la même posture pseudo-réformatrice sur la question de la dépendance, alors que des réponses justes et efficaces peuvent y être apportées, pour construire une société de la dignité, du progrès et de la solidarité. On utilise la dépendance pour faire peur. Sur un plan intime, elle est crainte comme une

vieillesse naufrage et devient, en l'absence d'éléments d'objectivation, un grand non-dit de nos sociétés. Sur un plan collectif, elle est instrumentalisée par ceux qui prédisent une catastrophe budgétaire et qui préconisent un recours accru aux marchés financiers et la construction massive de structures immobilières dédiées. Aujourd'hui, ces Nostradamus de «l'or gris» se font plus fortement entendre que les réflexions des gérontologues et les aspirations des personnes concernées et de leurs familles. Nous devons ouvrir le débat. Tout d'abord, si le vieillissement est une certitude, la dépendance n'est

Des choix collectifs majeurs doivent être faits pour proposer l'autonomie à tous et éviter dépendance et relégation. Cette nouvelle utopie est médicalement, socialement et budgétairement réalisable.

qu'un risque. Elle ne touchera pas tout le monde. Les Français vieillissent de mieux en mieux. La progression de l'espérance de vie représente des années de vie supplémentaires en bonne santé. L'ampleur future du phénomène de dépendance est inconnue car il faut prendre en compte les progrès que nous allons accomplir pour mieux prévenir et guérir certaines maladies, notamment la maladie d'Alzheimer.

Dans cette perspective, il n'y aura pas de tsunami budgétaire lié à la dépendance. Dans une hypothèse maximaliste, on peut estimer que ces dépenses – aujourd'hui d'environ 20 milliards d'euros – s'élèveront à 40 milliards en 2040, soit une progres-

sion d'un point de PIB en trente ans, ce qui est loin d'être hors de notre portée. La question du financement est secondaire.

En revanche, le défi sociétal est immense. Si le maintien à domicile doit demeurer un choix individuel, des choix collectifs majeurs doivent être faits pour proposer l'autonomie à tous et éviter dépendance et relégation. Cette nouvelle utopie est médicalement, socialement et budgétairement réalisable : il faut agir dès maintenant sur l'environnement et le logement, réorganiser le système de soins autour de la personne en perte d'autonomie et faciliter le rôle des aidants.

Cela suppose, premièrement, de mieux connaître la dépendance et ses déterminants. Il faut se donner les moyens d'une grande ambition de recherche pour étudier la perte d'autonomie sous ses différentes formes, et évaluer l'ensemble de ses coûts directs et indirects.

Deuxièmement, il est urgent de lancer un plan massif d'investissement dans l'adaptation des logements, pour déployer les dernières innovations issues de la domotique, de l'ergothérapie et des aménagements préventifs de l'accidentologie. L'allongement de la vie sera ainsi un moteur de recherche et de développement économique. Plus globalement, c'est une partie de notre urbanisme qui doit être repensée pour faciliter les déplacements, favoriser des modes de cohabitation variés et innovants (colocations, résidences partagées) au cœur de nos villes, avec le souci de préserver un lien social autour de nos aînés.

Ensuite, le système de soins et d'aides doit être réorganisé autour de la personne en perte d'autonomie. Cette réforme systémique implique de se doter d'outils fiables et partagés pour évaluer les situations individuelles et définir des plans de prise en charge personnalisés, au-delà de la grille Aggir actuelle, inadaptée pour cette tâche essentielle. Cette réforme suppose que tous les acteurs institutionnels mutualisent leurs prérogatives et intègre un dispositif unique. Il faut mettre un terme à la fragmentation et la redondance actuelles, qui engendrent une qualité de service

inférieure aux attentes, une allocation sous-optimale des deniers publics et un reste à charge croissant. Ce dispositif intégré serait porté par un «gestionnaire de cas», un «coordonnateur sanitaire et social» chargé de guider tous les intervenants autour de la personne dépendante et permettant un soin plus rapide et efficient, en ville comme à l'hôpital. Ce dispositif de coordination préfigurerait d'ailleurs une réforme globale et indispensable de notre système de santé.

Enfin, il est nécessaire de mettre en lumière le rôle fondamental de la solidarité familiale. Les aidants familiaux méritent d'être aidés. Leurs besoins, et parfois leur désarroi, doivent trouver des réponses. Les pouvoirs publics doivent les accompagner, leur fournir une information accessible et les clés de compréhension d'une situation souvent douloureuse. Il est enfin important de développer des structures innovantes qui maintiennent le lien avec le domicile (hôpitaux de jour, séjours relais) et offrent aux aidants des moments de répit légitimes. Parallèlement, un effort doit être engagé pour prévenir la pénurie de personnel qualifié dans l'aide à domicile et favoriser le recrutement, la formation et la valorisation des carrières des aidants professionnels.

C'est en engageant ces différents chantiers que nous pourrions prendre en charge la perte d'autonomie, qui est moins un drame qu'un défi, et moins une question budgétaire qu'un enjeu de société.

UNE PROPOSITION : MUTUALISER

Pour épauler les aidants familiaux, un «coordonnateur sanitaire et social» est nécessaire auprès de la personne dépendante à domicile. Ce «gestionnaire de cas» permet l'intégration des soins et des aides. Il réalise – évaluation fine et partagée de la situation et définit un plan de prise en charge personnalisé pour tous les intervenants, qu'il sollicite et qu'il guide par la suite. Cela suppose que tous les acteurs sanitaires et sociaux – équipe médico-sociale de l'APA des départements, mutuelles, opérateurs d'aide à domicile, médecins traitants, hôpital, etc. – acceptent de mutualiser leurs prérogatives.

LES ENJEUX DE

2012

Chaque semaine,
Libération publie
les réflexions
des fondations
progressistes, à l'horizon
de la présidentielle.

Auteurs: Jean-Marie Le Guen, député PS de Paris, et Olivier Saint-Jean, chef du service de gériatrie à l'Hôpital européen Georges-Pompidou, professeur à l'université Paris-Descartes